



POUR UNE POLITIQUE RAISONNABLE DE L'ÉNERGIE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS L'ARC  
JURASSIEN  
<http://pl-bejune.ch>

Communiqué de presse

11 avril 2019

## Mont-Crosin : subventions et hauts salaires

**Les chiffres officiels de l'Office fédéral de l'énergie OFEN viennent de tomber. Ils confirment que Juvent SA a encaissé près de CHF 9 millions de subventions en 2018 pour le parc éolien de Mont-Crosin. Ceci alors que BKW SA, dont Juvent est la filiale, a engrangé un bénéfice net en chiffres comparables en hausse de 11%.**

Paysage Libre BEJUNE révélait récemment le résultat médiocre du parc éolien de Mont-Crosin en 2018. Les [chiffres de l'OFEN](#) relatifs aux subventions versées par la Confédération aux exploitants (la fameuse rétribution à prix coûtant, RPC) confirment ces informations et permettent de préciser le montant du soutien public à Juvent SA : ce sont CHF 8'892'946.- de subventions qui sont tombés dans le portemonnaie de l'exploitant en 2018.

Propriétaires à 70% de Juvent, selon le rapport de gestion, mais prélevant 100% de la production, les BKW bénéficient largement de ce soutien public. Une situation qui n'est pas sans poser quelques questions de fond : avec un bénéfice net de CHF 239 millions en 2018, les BKW ont-ils vraiment besoin de cette subvention payée par les consommateurs suisses ? On peut sérieusement en douter.

Plus grave, comme l'ont révélé les médias alémaniques, la directrice de BKW touche un salaire annuel de plus de 2 millions de francs, en hausse de 20% par rapport à l'année précédente. Un tel salaire de près de CHF 6'000.- par jour, dimanches compris, est-il justifié considérant les subventions que touche la filiale éolienne de BKW ? Le doute est permis.

Les consommateurs captifs, contraints de financer ces salaires démesurés via leur facture d'électricité, sont légitimement en droit de se poser ces questions, et plus encore lorsqu'il est question d'une entreprise en mains publiques comme BKW, dont le Canton de Berne est l'actionnaire majoritaire.

Chaque kilowattheure subventionné du Mont-Crosin aura donc coûté 21 centimes au contribuable. Pour rappel, le prix du courant se situe autour des 6 centimes le kWh sur le marché. Souvent présenté comme un modèle pour le développement des énergies renouvelables, le parc éolien de Mont-Crosin, qui permet de couvrir à peine 0.1 % de la consommation électrique suisse, révèle en réalité plutôt le coût exorbitant de l'éolien en Suisse et la logique du captage de subventions qui se cache sous la peinture verte.

### Contact :

Paysage Libre BEJUNE, Michel Fior, président, 079 898 11 55, [www.pl-bejune.ch](http://www.pl-bejune.ch)